

L'association Sauvegarde des Remparts de Valence-sur-Baïse

Toute son action se retrouve dans son nom : la réalisation de travaux pour la conservation de ces remparts



L'association Sauvegarde des Remparts de Valence-sur-Baïse

Ils se poursuivent, cette semaine, et devraient encore bénéficier d'un temps clémente. Le résultat est prometteur. Déjà, le sablage qui était un des éléments de l'intervention permet de débarrasser de tous les éléments nocifs un patrimoine important.

Nous savons que les bastides qui naquirent au Moyen-Âge, avaient plutôt un intérêt commercial. La présence d'une halle et de couverts étaient là pour permettre de mettre à l'abri les marchandises qui étaient proposées à la vente, lors des foires ou marchés spécifiés dans la charte de coutumes ou l'acte de paréage. Ces villes qui virent le jour aux XIIIe et XIVe siècles avaient-elles une fonction militaire et, à ce titre, étaient-elles dotées de remparts ?

Il faut savoir que les premières édifiées par le comte de Toulouse Raymond VII puis par Alphonse de Poitiers respectèrent scrupuleusement les clauses du traité de Paris en 1229. En raison de la croisade des Albigeois qui avaient entraîné la soumission du comté de Toulouse au roi de France, interdiction était prescrite de doter les villes nouvelles de murailles, sanction doublée par le démantèlement de celles qui en étaient déjà dotées.

Mais à partir de 1337, après la guerre des Flandres et les premières escarmouches de la guerre de Cent Ans, les villes recommencèrent à se murer. Ce fut le cas pour Valence-sur-Baïse. Cela fait donc presque 700 ans que le patrimoine que représentent nos remparts brave le temps. Il était temps de s'en occuper.

Que de chemin parcouru depuis la création de l'association "Sauvegarde des Remparts de Valence-sur-Baïse " le 21 novembre 2015. De nombreuses réunions, une entente tacite avec la municipalité, la volonté de rencontrer et de convaincre les riverains quant aux diverses initiatives à prendre, le montage d'un pré-projet opérationnel, soulignent le rôle éminent de l'association, de ses bénévoles, dans les travaux engagés actuellement et dont les tout premiers concernaient la sécurité.

Grâce à elle, la municipalité a pu œuvrer efficacement sur la partie la concernant (dossier subventionnable à monter, engagement à nos côtés de la Fondation du Patrimoine et enfin vote des crédits) et sur la partie privative qui était celle visée par les premiers travaux engagés par l'entreprise Della-Vedova. Le résultat est déjà remarquable.

Pour celui qui arrive par la route de Vic-Fezensac, celle de Beaucaire-sur-Baïse, notre bastide donne au premier abord cette impression de force et solide défense. Grâce à l'action engagée, elle perdurera. En tant que membre du conseil d'administration aux côtés de Jean-Louis Mouton, le président, Jean Dépis le trésorier, Liliane Duffaut, la secrétaire, Frédéric Fontan, je peux témoigner de leur engagement indéfectible pour la mission qu'ils se sont donnés de mener à son terme avec le concours de la municipalité.

Claude Laffargue, administrateur de l'association